

# MAIRIE des CERQUEUX

2 & 4, rue du Vieux Logis 49360 LES CERQUEUX

Téléphone : 02.41.55.90.12 - Télécopie : 02.41.55.97.30 - E-mail : mairie.cerqueux@orange.fr - Site Internet : www.lescerqueux.mairie49.fr

## Conseil municipal : séance du 6 octobre 2016

**Étaient présents** : Messieurs et Mesdames Poupard, Balada, Duveau, Point, Chevalier, Le Breton, Courtois, Barbier, Vivion et Guetté.

**Pouvoirs** : Néant

**Absents excusés** : Mmes Areal-Moreau, Gaboriau, Levesque, MM. Bodin et Sorin.

### Bâtiments communaux

**Salle St Jacques** – Afin que le CAUE puisse avancer sur le dossier, il a fallu faire un relevé topographique ainsi qu'un plan des locaux. Le travail a été réalisé les 5 et 6 octobre 2016.

**Aire de jeux** – Après négociation, le devis de Comat et Valco est retenu pour un montant de 2 697.60 € TTC.

**Pose des illuminations** – La commission devra étudier le devis proposé par l'entreprise GASD pour la pose des décorations de Noël. 300 € HT pour 4 heures (main d'œuvre et opérateur habilité) ou 700 € HT pour 7 heures. A revoir avec la mise à disposition d'un employé communal.

**Nettoyage des locaux et bordures de trottoirs** – Les travaux ont été effectués et donnent satisfaction.

**Local des associations** – Suite à la demande du comité des fêtes et de la Cerquoise Amicale Vélo, un devis a été demandé pour la pose d'un compteur d'eau au local des associations.

**Arrosage terrain de foot** – Un devis est à l'étude pour le remplacement de l'enrouleur.

**Matériel supérette** – M. Frédéric Servot a fait une demande pour racheter des rayonnages inutilisés actuellement à la supérette. Ce matériel étant susceptible d'être utilisé, une réponse négative a été donnée.

### Affaires sociales

**Livret d'accueil** – Présentation de la maquette de la première page du livret. La commission devra travailler sur le texte à intégrer à cette page.

**ALSH d'été** – Avec un effectif un peu moins important que l'année passée, le bilan est positif, le groupe était plus facile à gérer et la stagiaire BAFA a donné entière satisfaction.

**Accueil périscolaire et cantine** – Au cours du mois de septembre, l'effectif a été assez faible surtout le mercredi après-midi.

**TAP** – Malgré toutes les recherches effectuées, il manque des intervenants pour le jeudi.

**Communication** – Dans le prochain bulletin municipal, la commission prévoit un article sur l'investissement que fait la commune pour la petite enfance.

**Bulletin municipal** – Les articles doivent parvenir au secrétariat de mairie pour le 31/10/2016.

**Ecole** – L'assemblée générale de l'OGEC et de L'A.P.E.L. aura lieu le 14/10/2016 à 20h30 à la Salle St Jacques.

**Dissolution du CCAS** – Le maire rappelle que le code de l'action sociale et des familles, qui prévoyait auparavant l'obligation pour chaque commune de créer un CCAS quelle que soit sa taille, a été modifié par l'article 79 de la loi NOTRe. Les communes de moins de 1 500 habitants peuvent choisir de gérer directement l'action sociale de proximité ou de transférer à un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale). Une commune de moins de 1 500 habitants peut donc dissoudre son CCAS sans qu'elle y soit toutefois tenue. Le conseil municipal émet un avis favorable à la dissolution du CCAS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'action sociale sera gérée directement par la commission des affaires sociales du conseil municipal.

**Transports scolaires** – Les élèves qui se rendent au collège de Maulévrier arrivent régulièrement en retard car le bus ne passe pas à l'heure. Les lycéens en provenance de Cholet ne peuvent plus revenir aux Cerqueux via le bus du collège de Maulévrier car la priorité est donnée aux collégiens. Un courrier va être adressé au Département pour souligner ces différents problèmes ainsi qu'au Directeur du collège pour lui demander d'être indulgent envers les élèves qui ne sont pas responsables de leur arrivée tardive.

## Voirie

**Droit de préemption urbain** – Le conseil municipal décide de ne pas faire usage de son droit de préemption pour les immeubles situés 13, rue St Jean et 4, rue St Jacques.

**Syndicat d'Energies de Maine-et-Loire** – Le conseil municipal donne un avis favorable à la facture du SIEMML pour les interventions réalisées du 01/09/2015 au 31/08/2016. Le montant s'élève à 411.39 € TTC. Le SIEMML prenant 25 % de ces réparations à sa charge, le montant qui sera demandé à la commune s'élève à 308.54 € TTC.

**Travaux** – les travaux sont en cours à la Foucherie, sur la route communale de Somloire. L'entreprise Sourisseau a commencé l'entretien des sentiers pédestres.

**Plan d'eau du Cormier** – Les travaux d'enrochement sont réalisés. Un petit supplément est à prévoir pour un ajout de terre. La haie a été arrachée entre le terrain de foot et l'étang.

**Radar pédagogique** – Il devrait être opérationnel la semaine prochaine. Il restera deux mois consécutifs dans chaque commune (Cerqueux et Somloire).

**Désherbage** – L'essai de désherbage mécanique été fait avec l'entreprise Gaboreau. Il ne s'est pas révélé concluant. En revanche, l'essai de désherbage à l'eau chaude réalisé avec l'entreprise GASD semble plus efficace.

**Engazonnement parkings** – Les travaux devraient être effectués cette semaine.

**Terrain de bi-cross** – Prévoir un entretien sur les bosses.

**Installation classée** – Le conseil municipal donne un avis favorable à la demande d'autorisation d'extension d'un élevage avicole déposée par M. Christophe Launay sur la commune de St Maurice-Etusson.

**PLU** – le dossier doit passer en Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) le 21/10/2016

**Bouches d'égout** – Toutes les bouches de la rue du Sacré Cœur font du bruit lors du passage des véhicules. Voir si on peut les souder pour remédier à ce problème.

## Intercommunalité

**Attribution de compensation** – Le maire rappelle au conseil municipal que l'attribution de compensation est basée sur la taxe professionnelle que la commune percevait en 2000 et que la dotation de solidarité est calculée en fonction du potentiel fiscal inversé. Dans le cadre de la fusion de la Communauté de Communes du Bocage et de la CAC du Choletais, le maire propose d'intégrer la dotation de solidarité communautaire dans les attributions de compensation. Le montant global de la nouvelle allocation compensatrice est donc de 299 062 € pour la commune des Cerqueux. Le conseil municipal émet un avis favorable à cette intégration.

A partir du 01/01/2017, cette allocation sera augmentée puisque la voirie intra-muros ne sera plus entretenue par la CAC qui n'a pas la compétence. La dotation de solidarité communautaire d'environ 2 € par habitant pour les Cerqueux.

**Rapports activités de la Communauté de Communes du Bocage** – le conseil municipal émet un avis favorable aux rapports d'activités de 2015.

## Commissions communautaires de la CAC

<u>Commission</u>	<u>Titulaire</u>	<u>Suppléant</u>
Administration générale et ressources humaines	Michel Le Breton	Joël Poupard
Finances	Joël Poupard	Michel le Breton
Economie	Daniel Barbier	
Environnement	Yannick Vivion	Michel Le Breton
Gérontologie	Béatrice Balada	
Solidarité	Joël Poupard	Béatrice Balada
Aménagement du territoire	Daniel Barbier	Louis-Marie Guetté
Culture	Daniel Barbier	
Bâtiments et voirie communautaire	Louis-Marie Guetté	Jean-Yves Duveau
Ruralité	Jean-Yves Duveau (	Louis-Marie Guetté

Les conseillers municipaux absents sont invités à compléter le tableau.

Une réunion est prévue avec les conseillers municipaux de toutes les communes de la nouvelle CAC le vendredi 3 février 2017.

## Questions diverses

**Sponsoring** – Le maire fait part de la demande déposée par l'association « Les mec4L » pour obtenir la gratuité de la salle du Cormier pour la location du 03/12/2016. Cette association à but humanitaire participe au raid du 4L Trophy 2017 qui a pour but de distribuer des fournitures scolaires aux enfants défavorisés du tiers monde (Continent Africain). Avant de financer ce projet, les participants (Charly Vivion et un de ses camarades d'école) souhaitent organiser une soirée à la salle du Cormier le samedi 3 décembre 2016, dans le but de collecter des fonds pour permettre la participation au 4L Trophy 2017. Le conseil municipal accepte de leur faire payer uniquement le ménage. (Yannick Vivion n'a pas participé à cette délibération).

**Numérique** – lors de la dernière réunion, le syndicat Anjou Numérique a indiqué que pour avoir plus de finances, il faut déployer plus de fibre optique. Le territoire de la Communauté de Communes du Bocage est retenu pour la fibre optique. Cela a pour conséquence de retarder l'arrivée du haut débit dans les communes puisque les travaux relatifs à la fibre optique auront lieu après ceux de la montée en débit. Dans l'ensemble, les élus ont une préférence pour la montée en débit et soulignent que la fibre optique va coûter plus cher, ne va pas desservir plus de maisons et va intervenir beaucoup plus tard.

**Eolien** – le maire informe qu'un collectif anti-éolien s'est créé et va déposer un recours contre le projet au Tribunal Administratif.

**Cérémonie du 11 novembre** – le maire rappelle que, cette année, la cérémonie commémorative a lieu aux Cerqueux.

**Animaux errants** – Pascal Courtois souligne que la divagation des chiens et des chats entraîne des problèmes de voisinage.

**Téléthon** – Les associations des Cerqueux et de Somloire organiseront des manifestations dans les deux communes les 2 et 3 décembre 2017.

**Banquet de classes** – Pascal Courtois demande si pour les banquets de classes, le tarif « association » pourrait être appliqué. Le maire ne souhaite pas donner une réponse favorable à cette demande.

### Prochaines réunions

Agence 7 lieux (centre-bourg)	Lundi 24 octobre 2016	18h30
Maire/adjoints	Judi 27 octobre 2016	20h00
Conseil Municipal :	Judi 3 novembre 2016	20h15
Réunion des associations	Vendredi 10 février 2016	20h00